

# Règlement général de voiries communales

Le règlement général de voiries communales fixe les modalités administratives, techniques et financières applicables aux travaux exécutés sur le domaine public communal.

## Le règlement général de voiries communales

Ce document vise notamment à définir les dispositions administratives, techniques et financières applicables:

- › en matière d'obligations et de droits des riverains tant sur les voies publiques que privées ;
- › en matière d'autorisations de voirie (permis de stationnement et permissions de voirie) ;
- › en matière de coordination des travaux ;
- › en matière de conditions d'exécution des fouilles ouvertes sur la chaussée et de réfection des tranchées provisoires et définitives.

## Le règlement de voirie se divise en plusieurs parties :

### › Principes du règlement

#### › Titre I - cadre général et réglementaire pour la conservation des voies

- › dispositions générales
- › voiries trottoirs et entrées charretières
- › mobilier urbain
- › espaces verts

#### › Titre II - occupations temporaires du domaine public

- › dispositions administratives
- › dispositions financières
- › permis de stationnement pour les terrasses et commerces
- › permis de stationnement pour travaux
- › permis de stationnements divers

#### › Titre III - travaux sur le domaine public

- › coordination des travaux
- › obligations administratives
- › déclaration de travaux à proximité des réseaux (DT-DICT)
- › exécution des travaux – obligations techniques
- › recollement, dossier des ouvrages exécutés (DOE)

#### › Titre IV - rétrocession – remise en gestion

- › classement des voies privées dans le domaine public communal

> [Titre V - glossaire](#)

> [Titre VI - annexes - formulaires](#)

> [Télécharger le règlement général de voiries communales](#)

---

## ALLER PLUS LOIN

- > Les règles d'urbanisme
- > Règlement des parcs, jardins et bassin
- > Réglementations (stationnement, chien, tonte, dépôt, etc.)

